

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

Dans la philosophie d'intervention du PASNEEG, la viabilité et la durabilité des réalisations sont sous-tendues par la création d'un environnement favorable à la protection des droits des femmes et à leur participation à la garantie de leur intégrité physique et morale.

C'est pourquoi, le renforcement des capacités, dans une logique d'appropriation et de synergie, est considéré comme un levier pour maximiser l'impact des services d'accompagnement aux victimes de VBG.

Ainsi, le Projet a pu créer une masse critique d'acteur-trice-s (institutionnel-le-s, de la société civile, du niveau communautaire etc.) impliqué-e-s et /ou pouvant être associé-e-s à la prévention des VBG et à la prise en charge des victimes.

Dans ce cadre dans la première phase comme dans celle en cours d'exécution, autour de la Boutique de Droit et du CEDAF de Thiès, **368** acteurs ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités sur le genre, les violences faites aux femmes et filles, ainsi que sur l'insertion économique.

• RÉSULTATS OBTENUS

N°	Catégories d'acteurs	Nombre de bénéficiaires	Résultats
1	Parajuristes.	40	Les relais issus du niveau communautaire disposent d'outils juridiques liés aux droits humains et sont aptes à accompagner les populations dans la prise en charge de leurs problèmes d'ordre juridique
2	Relais communautaires (Badjènu Gokh, parajuristes, APDC, Maris pairs, chefs religieux, pair-e-s éducateur-trice-s etc.)	30	16 plans d'action départementaux de mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer et de mobilisation sociale ont été élaborés et exécutés sous la supervision des services du développement communautaire et des ONG locales.
3	Acteur-trice-s judiciaires (Juges, Avocat, Officiers de police judiciaires etc.)	30	Les participant-e-s maîtrisent mieux les concepts clés relatifs aux droits humains, genre, violence basée sur le genre et leur valeur ajoutée dans leur travail et savent adopter et appliquer les attitudes, comportements et procédures adéquats dans la prise en charge des cas de violence basées sur le genre en période de paix, de catastrophe naturelle, de conflit et de post conflit. Le rapport de capitalisation des sessions de formation a servi de base de travail pour l'élaboration d'un module multigrade de formation pour une prise en charge adaptée des VBG par le secteur judiciaire
4	Acteur-trice-s sanitaires (Médecins, Gynéco, sages-femmes, travailleur-se-s sociaux-ales).	30	Les parties prenantes de la prise en charge sanitaire des victimes de VBG sont orientées sur la prise en charge sanitaire, le référencement et les droits des victimes et survivant-e-s de VBG en cinq ateliers régionaux en partenariat avec la Cellules genre du MSAS.
5	Membres des organisations de jeunes.	30	Les jeunes membres des structures de jeunesse (ASC, Mouvement des foulards (Eclaireurs et Eclaireuses du Sénégal, les Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes, des Scouts et Guides), Dahiras, Clubs de lycées, Clubs des Centres Conseil Ados (CCA), etc. renforcés sur les problématiques du projet et les techniques d'utilisation des TIC (Facebook, Twitter, WhatsApp, Snapchat...) en vue de susciter leur implication active dans la prévention et la lutte contre les VBG à travers les actions de veille et d'alerte. A l'issue de l'atelier, une plateforme d'expression sur Facebook et Whatsapp dénommées « Contre les VBG, les jeunes s'engagent ! »
6	Animateur-trice-s des radios communautaires.	28	Les acteur-trice-s des radios communautaires maîtrisent l'approche du genre et sa valeur ajoutée dans la communication pour le changement de comportement, les problématiques de droits humains des femmes et savent produire des émissions prenant en compte ces problématiques en vue d'une lutte efficace contre les discriminations faites aux femmes et les violences basées sur le genre. A l'issue de cette activité et profitant de cette occasion inédite qui les a réunis, les participant-e-s ont mis sur les fonts baptismaux le « le Réseau des animateurs et animatrices pour l'équité et l'égalité de genre ».



PASNEEG 2

Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre



FICHE SYNOPTIQUE DES REALISATIONS





OBJECTIF DU PROJET

Le Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (**PASNEEG**) en tant qu'instrument de renforcement des efforts du gouvernement dans la réalisation de l'Équité et de l'Égalité de genre a enregistré des résultats satisfaisants dans sa phase 1, notamment dans la **systematisation du Budget sensible au Genre**, les **initiatives de réformes juridiques favorables à l'équité et l'égalité de genre**, la **lutte contre toutes les formes de violences basées sur le genre et la protection sociale des femmes et des jeunes filles vulnérables**.

Pour consolider et renforcer ces acquis, le Gouvernement italien s'est engagé pour le financement d'une seconde phase (PASNEEG II) dont l'objectif général est de contribuer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°5 (ODD 5) à travers la réduction des inégalités de genre au Sénégal conformément aux orientations stratégiques des politiques nationales notamment le Plan Sénégal Emergent (PSE) et la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG).

Plus spécifiquement, le projet vise :

1. Promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles au Sénégal à tous les niveaux (institutionnel, juridique, judiciaire, législatif, économique, social etc.) ;
2. Promouvoir l'adoption par les communautés d'attitudes, de comportements et de pratiques favorables à la non-discrimination, à la lutte contre les inégalités de genre et à la sauvegarde de l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles.



ZONE D'INTERVENTION CONCERNEE

THIES

ENVELOPPE DES REALISATIONS



67.000.000 F CFA



PARTENAIRES

MFFPE	<ul style="list-style-type: none"> • CENAF • CEDAF • PAREM • MARFO
STD	<ul style="list-style-type: none"> • SERVICE REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE • AEMO • MAISON DE JUSTICE • Centre Conseil ADO
OSC	<ul style="list-style-type: none"> • AJS • CLVF
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Mutuelle d'Épargne et de Crédit MEC-DOLJI
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de jeunes (EEDS) • Communicateurs traditionnels • Chefs religieux et coutumiers • Relais communautaires (badiou gox, APDC, parajuristes, etc.)



PRINCIPALES REALISATIONS

OFFRE DE SERVICES AUX VICTIMES DE VIOLENCES

L'installation d'une boutique de Droit dans les locaux du CEDAF constitue une contribution effective à l'éradication de tous les blocages juridiques et les pesanteurs socioculturelles qui empêchent les femmes de jouir d'une pleine citoyenneté et de libérer leurs potentialités. Il s'est réalisé grâce un partenariat avec l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) et a permis :

- La prise en charge de plus de 2000 Victimes de violences (fonds d'assistance juridique et judiciaire)
- L'accompagnement à la réinsertion économique de 145 victimes et survivantes de violences
- Le Renforcement de capacités de 368 acteurs.

INFORMATIONS SUR LA BOUTIQUE DE DROIT

Date de mise en service	La boutique de droit de THIES a été ouverte en janvier 2017
Missions de la Boutique de droit	<p>La Boutique de Droit est un espace d'accueil, d'orientation, de conseils et d'accompagnement des femmes et des filles dans la défense et l'affirmation de leurs droits. Elle fournit des services gratuits aux populations, notamment aux jeunes et aux femmes selon une approche par la demande avec l'accompagnement technique de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) dans le cadre du partenariat avec le PASNEEG.</p> <p>A cet effet, elle sert d'interface aux Parajuristes qui constituent des relais communautaires dans la sensibilisation des populations sur la lutte contre les violences basées sur le Genre et la protection des droits humains principalement ceux des femmes et des filles.</p>
Catégories juridiques sur lesquelles portent les services offerts par la Boutique de droit	Les catégories juridiques portent, entre autres, sur : Divorce, Séparation de corps, Successions, Répudiation, Défaut d'entretien, Etat civil, Injures et coups et blessures, Violences Conjugales, Viol, Autres Abus sexuels, Droit immobilier, Droit du travail, Droit des obligations, Droit des Sociétés, Droit des assurances, Garde enfant, Droit foncier, Droit Pénal, Droit Administratif, etc.
Structures partenaires de la Boutique de droit	La boutique constitue le premier niveau de sollicitation et de médiation pour le règlement des problèmes d'ordre juridique auxquels sont confrontées les populations au niveau local. Elle est appuyée par un réseau de partenaires dont des praticiens du droit (avocats, huissiers, notaires, juristes, magistrats, etc.), des services sanitaires, des services étatiques et des Organisations non gouvernementales poursuivant les mêmes objectifs que la Boutique de droit. Ainsi, certains cas peuvent être référés à ces partenaires pour une meilleure prise en charge.
Statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • 1751 bénéficiaires composés essentiellement de femmes soulevant divers problèmes dont les violences conjugales et l'état civil sont les plus récurrents. • 20 femmes victimes d'abus sexuels ont bénéficié de la Commission d'avocat avec des décisions très favorables dont 10 affaires en cours d'instruction ; • 09 femmes victimes de violences ont bénéficié de la commission d'huissiers

MISE EN ŒUVRE DES BOURSES ÉCONOMIQUES

En plus des services juridiques fournis à travers les Boutiques de Droit, de l'hébergement, de l'accompagnement psychosocial et médical des victimes, le PASNEEG a développé à Thiès, dès la première phase, des initiatives d'insertion socioéconomique des femmes victimes/survivantes de VBG.

Derrière ce soutien financier sous forme de financement des initiatives économiques des femmes vulnérables, l'objectif du PASNEEG est de garantir un processus d'acquisition de pouvoirs : pouvoir de travailler, de gagner sa vie, d'avoir son mot à dire sur son projet de vie sociale, d'être écoutée et de pouvoir participer aux choix et décisions sociales qui touchent sa famille et sa communauté.

La stratégie d'insertion socioéconomique repose sur un système de transferts sociaux, inspiré du modèle de bourses économiques aux ménages vulnérables, déjà expérimenté dans la cadre des projets mis en œuvre par la CSO, en vue de stimuler leur productivité.

Avec une enveloppe de **58 220 000 FCFA**, le PASNEEG a mis en place des filets productif au profit des victimes et survivantes de VBG et autres femmes vulnérables. Avec ces ressources, les bénéficiaires ont eu accès à des facteurs et ressources productifs afin qui leur ont permis d'améliorer substantiellement leurs revenus et leur autonomie.

INSERTION ÉCONOMIQUE DES VICTIMES DE VIOLENCES

Installation et équipements d'ateliers	1Poulailler, 1périmètre maraîcher, 1mini boulangerie, 1unité de production de craie, 5 kits de réparation de téléphone portable, 6 kits mobile de production avicole, 1 poulailler réfectionné et 2 bergeries montant	
Mise en place de filets Productifs au profit des victimes et survivantes de VBG	PASNEEG 1	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets financés : 26 Nombre de bénéficiaires directes : 50 Montant des financements : 6 190 135
	PASNEEG 2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets financés : 95 Nombre de bénéficiaires directes : 95 Montant des financements : 9 878 375
Total		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets financés : 121 Nombre de bénéficiaires directes : 145 Montant des financements : 16 068 510

Les 145 bénéficiaires ont pu jouir ont de formation et d'accompagnement de leur initiatives économiques dans filières différentes.